



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2024
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-sixième session

New York, 4-7 mars 2025

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour information :
statistiques de l'énergie**

Statistiques de l'énergie

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi conformément à la décision 2024/312 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le présent rapport rend compte des activités menées par la Division de statistique en matière de statistiques de l'énergie, y compris les travaux portant sur l'objectif de développement durable n° 7, la transition énergétique et l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie. Il donne également des informations sur les faits récents et les défis à relever concernant les statistiques de l'énergie, ainsi que sur les activités demandant une coopération et une coordination renforcées entre les organismes et les pays.

La Commission est invitée à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2025/1.



I. Activités menées depuis la cinquante-troisième session de la Commission de statistique

1. La Commission de statistique s'est penchée pour la dernière fois sur les questions relevant du domaine des statistiques de l'énergie à sa cinquante-troisième session, tenue en 2022 (voir [E/CN.3/2022/32](#)), à sa quarante-neuvième session, tenue en 2018 (voir [E/CN.3/2018/24](#)) et à ses quarante-cinquième (voir [E/CN.3/2014/23](#)), quarante-troisième (voir [E/CN.3/2012/10](#)) et quarante-deuxième (voir [E/CN.3/2011/8](#) et [E/CN.3/2011/9](#)) sessions, tenues respectivement en 2014, 2012 et 2011.
2. On trouvera à la section II du présent rapport une description des activités mises en œuvre depuis la cinquante-troisième session pour donner suite aux décisions de la Commission.

II. Activités menées comme suite aux décisions de la Commission

A. Méthode

3. À sa quarante-deuxième session, la Commission a adopté les Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques, dont la version finale a été publiée dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies sur le site Web de la Section des statistiques de l'énergie de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat¹. Toutefois, faute de moyens, seules les versions anglaise et arabe constituent des publications officielles ; les versions chinoise, espagnole, française et russe sont des traductions non officielles².
4. Le Manuel de compilation de statistiques énergétiques, qui accompagne les Recommandations internationales, a été entièrement édité et publié sur le site Web de la Section des statistiques de l'énergie³ en 2022, accompagné d'exemples de pratiques nationales⁴ soumis par des administrations de pays. En raison de contraintes budgétaires, le Manuel n'est disponible qu'en anglais ; au moment de l'établissement du présent rapport, il n'était pas prévu de faire traduire le Manuel dans les cinq autres langues officielles.
5. En plus des orientations écrites qu'elle a établies sur les Recommandations internationales et sur le Manuel, la Section des statistiques de l'énergie a conçu, au sujet de ces publications méthodologiques, un programme de formation en ligne à suivre à son propre rythme, accessible en anglais et en russe par le système de gestion de l'apprentissage de la Plateforme mondiale des Nations Unies⁵.
6. La Section des statistiques de l'énergie contribue également à la révision de la Classification internationale type des produits énergétiques et coordonne les

¹ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/methodology/ires/>.

² La Division s'est appuyée sur la coopération de partenaires extérieurs pour la traduction de la version originale anglaise dans les cinq autres langues officielles. La version arabe, communiquée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, est passée entre les mains des services de préparation de copie et d'édition du Secrétariat. La version espagnole a été présentée au Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique, qui a révisé une version préliminaire établie par le Secrétariat à l'énergie du Mexique. Les versions chinoise, française et russe ont été traduites par des traducteurs indépendants recrutés par l'Agence internationale de l'énergie. La Division remercie les institutions citées de leurs contributions.

³ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/methodology/escm/>.

⁴ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/country-practice/>.

⁵ Voir <https://learning.officialstatistics.org/?lang=fr>.

contributions des membres du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie (voir [E/CN.3/2025/18](#)). Elle participe activement aux travaux de l'équipe spéciale chargée de la révision de la Classification internationale type des produits énergétiques dans le cadre du Comité d'experts de l'ONU en classifications statistiques internationales.

7. Par ailleurs, la Section des statistiques de l'énergie a aidé des organisations partenaires à revoir leurs documents méthodologiques pour veiller à leur harmonisation avec la méthode internationale.

B. Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie

8. Dans la décision 37/108, qu'elle adoptée à sa trente-septième session (voir [E/2006/24](#)), la Commission a exprimé son appui à la création et au mandat du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie⁶, groupe d'étude chargé de réfléchir aux questions de méthode relatives à ces statistiques et de contribuer à l'amélioration des normes internationales et des méthodes d'établissement des statistiques officielles de l'énergie.

9. Le Groupe d'Oslo a joué un rôle important dans l'élaboration des Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques et du Manuel de compilation de statistiques énergétiques. Il ne s'est pas réuni depuis la cinquante-troisième session de la Commission et cherche une nouvelle présidence pour assurer la coordination des contributions des États Membres relatives aux questions liées aux statistiques de l'énergie.

C. Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie

10. Dans sa décision 37/108, la Commission a exprimé son appui à la création du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie⁷ chargé de renforcer la collaboration et la coordination internationales dans le domaine des statistiques de l'énergie et d'harmoniser les définitions utilisées d'une organisation à l'autre (voir [E/2006/24](#)).

11. Depuis la cinquante-troisième session de la Commission, le Groupe de travail intersecrétariats n'a tenu que quelques réunions virtuelles, principalement pour coordonner les contributions des organismes internationaux et régionaux qui produisent des statistiques de l'énergie à la révision de la Classification internationale type des produits énergétiques. Il devrait continuer à organiser des réunions virtuelles dans le cadre de la révision de la Classification. Lorsque la version révisée de la Classification aura été approuvée et publiée, il prévoit d'organiser des réunions pour examiner la possibilité de mettre à jour à l'avenir les Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques.

D. Activités menées dans le cadre du programme de travail sur les statistiques de l'énergie de la Division de statistique

12. La collecte annuelle de données sur les statistiques de l'énergie a continué d'occuper une place importante dans les travaux de la Division, qui reposent sur la coopération internationale, et d'être un élément très utilisé de ses travaux⁸. Si, pour

⁶ Voir <https://unstats.un.org/oslogroup>.

⁷ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/cooperation/>.

⁸ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/>.

la plupart des pays, les données sont recueillies directement par la Division, pour certains groupes de pays, elles sont collectées dans le cadre d'accords conclus avec d'autres organisations. Les accords de partage des données avec Eurostat, organisme statistique de l'Union européenne, et l'Agence internationale de l'énergie permettent aux pays membres de ceux-ci de ne soumettre que leurs questionnaires communs à la Division, qui a développé une procédure permettant d'obtenir de manière automatisée les données directement à partir des questionnaires, réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des calendriers de publication de leurs homologues.

13. De même, la Division accepte que les pays membres de l'Organisation latino-américaine de l'énergie et de la Commission africaine de l'énergie soumettent chaque année leurs données par l'intermédiaire des questionnaires de celles-ci, ce qui réduit le volume de travail que représente le traitement des réponses internationales et augmente le taux de réponse de la collecte annuelle de données de la Division.

14. La Division élabore un certain nombre de publications annuelles pour veiller à ce que les données collectées soient diffusées au moyen de produits faciles à utiliser et utiles à l'élaboration des politiques. La Base de données des statistiques de l'énergie alimente quatre publications annuelles : l'*Annuaire des statistiques de l'énergie* ; les publications intitulées *Energy Balances* et *Electricity Profiles* ; et, la plus récente, la publication intitulée *Energy Statistics Pocketbook*. Ces volumes sont publiés sous forme électronique et au format papier. Le *Pocketbook* est une synthèse d'informations sur l'énergie présentées de manière condensée et facile à lire, à grand renfort de représentations graphiques, cartes, figures et indicateurs. Pour répondre à la demande croissante de données relatives à la politique climatique, un tableau a été ajouté à l'*Annuaire* et un graphique et une carte ont été ajoutés au *Pocketbook* pour représenter les émissions de dioxyde de carbone provenant des combustibles fossiles calculées selon la méthode du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, en utilisant les données annuelles de la Base de données à partir de 1950.

15. Dans un souci de transparence, une liste des sources de données⁹ de la Base de données des statistiques de l'énergie est disponible sur le site Web de la Division. Celle-ci a par ailleurs conçu d'autres produits dérivés de cette base de données, par exemple un portail de représentation graphique des données relatives aux bilans énergétiques¹⁰, des tableaux de bord des statistiques de l'énergie¹¹ et une interface de programmation d'applications permettant de télécharger automatiquement la Base de données et les données concernant les bilans énergétiques¹².

16. Un nombre important de partenaires externes et d'utilisateurs tirent parti de la Base de données des statistiques de l'énergie. La CNUCED, par exemple, s'en sert comme grande source de référence pour son outil de modélisation des politiques mondiales¹³ ; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) l'utilise pour estimer les émissions de gaz à effet de serre produites par les activités agricoles¹⁴ et comme source presque exclusive du domaine de la bioénergie nouvellement créé¹⁵ ; l'Appalachian State University en tire l'essentiel des informations dont elle a besoin pour estimer les émissions mondiales de dioxyde de

⁹ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/pubs/yearbook/2022/metadata.pdf>.

¹⁰ Voir <https://unstats.un.org/unsd/energystats/dataPortal/>.

¹¹ Voir https://unstats.un.org/unsd/energystats/dashboards/Energy_Dashboards.xlsx.

¹² L'interface de programmation d'applications peut être consultée à l'adresse <https://data.un.org/WS> et le contenu intéressant les données relatives à l'énergie et les bilans énergétiques sous la rubrique « Energy » du menu latéral sur la page accessible à l'adresse suivante : <https://data.un.org/SdmxBrowser>.

¹³ Voir <https://unctad.org/debt-and-finance/gpm>.

¹⁴ Voir <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/GT>.

¹⁵ Voir <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/BE> et www.fao.org/statistics/highlights-archive/highlights-detail/fao-launches-a-new-faostat-domain-on-bioenergy/en.

carbone¹⁶ ; la Commission économique pour l'Afrique, quant à elle, s'en sert pour dériver des indicateurs relatifs à l'énergie pour les pays de la région ; la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique commencera à se servir de la Base de données pour alimenter son portail sur l'énergie¹⁷.

17. En outre, les statistiques de l'énergie sur le pétrole et le gaz ont continué d'être collectées sur une base mensuelle, dans le cadre de la Joint Organisations Data Initiative. Toutefois, en raison de la diminution des ressources, la collecte d'informations sur la production de certains produits énergétiques pour le *Monthly Bulletin of Statistics* a été interrompue depuis le précédent rapport sur les statistiques de l'énergie.

18. Depuis la cinquante-troisième session de la Commission, la Division a coorganisé deux ateliers de formation en présentiel sur les statistiques de l'énergie avec les partenaires suivants : la Commission africaine de l'énergie, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Agence internationale de l'énergie, le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques et l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques. L'un des ateliers était consacré à la bioénergie en Afrique, tandis que l'autre portait sur les statistiques de l'énergie, les bilans énergétiques et les comptes de l'énergie du Système de comptabilité environnementale et économique aux fins de l'adoption de politiques énergétiques et climatiques éclairées. Comme indiqué dans la section II.A du présent rapport, la Division a également conçu un programme de formation en ligne sur les Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques et le Manuel de compilation de statistiques énergétiques.

19. En outre, la Section des statistiques de l'énergie de la Division a collaboré avec plusieurs partenaires afin de fournir des conseils techniques dans le cadre de manifestations et à l'intention des partenaires et des utilisateurs. Par exemple, elle a mis à disposition des personnes ressources pour animer des formations, des séminaires et des webinaires organisés par des partenaires externes tels que la Commission africaine de l'énergie, le Groupe des 20 (dans le cadre de son initiative sur les lacunes en matière de données), l'Agence internationale de l'énergie, l'Institut brésilien de géographie et de statistique, la FAO, le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

20. En ce qui concerne ses engagements à plus long terme, la Division :

a) Participe aux travaux d'un groupe d'experts sur la modélisation des combustibles ligneux, dirigé par la FAO, et facilite la communication entre cette entité et l'équipe chargée d'une initiative lancée par la Commission africaine de l'énergie en vue d'améliorer la collecte des données relatives à la bioénergie en Afrique ;

b) Participe en tant qu'observatrice au Partenariat mondial pour la bioénergie¹⁸ ;

c) Aide le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à exécuter son programme de renforcement des capacités à l'échelle infranationale, qui doit permettre d'améliorer les statistiques de l'énergie et les bilans énergétiques nationaux, de manière à répondre aux obligations de communication de l'information relative aux inventaires des gaz à effet de serre et

¹⁶ Voir <https://energy.appstate.edu/research/work-areas/cdiac-appstate>, où l'on trouvera une version actualisée de la base de données des émissions de dioxyde de carbone initialement tenue par le Carbon Dioxide Information Analysis Center de l'Oak Ridge Laboratory.

¹⁷ Voir <https://asiapacificenergy.org/>.

¹⁸ Voir <https://sdgs.un.org/partnerships/global-bioenergy-partnership-gbep>.

aux mesures d'atténuation définies au titre du cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris.

21. Par cette dernière activité d'assistance, la Division donne directement suite au paragraphe g) de la décision 49/113 de la Commission, concernant les statistiques des changements climatiques (voir E/2018/24), dans lequel la Commission a prié la Division de coopérer dans ce domaine avec le secrétariat de la Convention-cadre. En ce qui concerne les deux premières activités, la bioénergie est un domaine d'intérêt sélectionné par le Groupe d'Oslo (voir E/CN.3/2022/32).

22. Les statistiques de l'énergie sont à la croisée de nombreux domaines et sont donc un moteur de la collaboration entre les groupes de la Division qui s'intéressent, par exemple, aux statistiques de l'environnement et aux classifications statistiques, aux objectifs de développement durable et au Système de comptabilité environnementale et économique. Depuis peu, les statistiques de l'énergie ont pris davantage de place dans les travaux que mène la Division dans le domaine des statistiques des changements climatiques, les Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques étant un document de méthode clé étayant l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, qui a été adopté par la Commission à sa cinquante-troisième session en tant que cadre pour les statistiques et les indicateurs sur les changements climatiques, à utiliser par les pays au moment de l'établissement de leurs propres ensembles de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques compte tenu de leurs préoccupations, priorités et ressources propres (voir E/2022/24). De manière plus générale, dans le cadre du Département des affaires économiques et sociales, une attention particulière est accordée au rapprochement des statistiques et des données avec la communauté des politiques, représentée dans le Département par la Division des objectifs de développement durable. À ce titre, la Division de statistique maintient un lien étroit avec le Groupe des Amis de la gestion durable de l'énergie¹⁹ et collabore avec le groupe consultatif technique sur l'objectif de développement durable n° 7²⁰, en participant à des événements connexes. En outre, compte tenu de l'intérêt croissant pour la prise en compte des questions de genre, la Division a récemment établi une collaboration avec les membres du groupe consultatif technique afin d'examiner les liens entre le genre et l'énergie et de soutenir l'intégration des questions de genre dans tous les points de l'ordre du jour de la Commission, conformément à sa décision 51/115 (voir E/2020/24).

23. En tant qu'organisme responsable de l'indicateur 7.2.1, sur l'énergie renouvelable, et de l'indicateur 7.3.1, sur l'efficacité énergétique, relatifs aux objectifs de développement durable, la Division contribue directement à la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable et coécrit, avec les autres organismes responsables²¹ de l'objectif 7, la publication annuelle intitulée *Tracking SDG 7: The Energy Progress Report*²² (suivi de l'objectif de développement durable n° 7 : le rapport d'activité sur l'énergie).

¹⁹ Voir www.norway.no/en/missions/UN/statements/other-statements/2020/group-of-friends-of-sustainable-energy/.

²⁰ Voir <https://sdgs.un.org/sdg7tag>.

²¹ Agence internationale de l'énergie, Agence internationale pour les énergies renouvelables, Banque mondiale et Organisation mondiale de la Santé.

²² Voir <https://trackingsdg7.esmap.org/>.

E. Activités menées dans le cadre du programme de travail sur les statistiques de l'énergie de l'Agence internationale de l'énergie

24. L'Agence internationale de l'énergie est restée le centre névralgique des statistiques mondiales de l'énergie, de par ses propres travaux et par la collaboration étroite qu'elle entretient avec ses organisations partenaires dans les domaines de la collecte des données et du renforcement des capacités. Au cours des trois dernières années, dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'Agence, le Centre de données sur l'énergie a renforcé ses liens avec plusieurs grandes économies émergentes afin d'améliorer la qualité de leurs données relatives à l'énergie, ce qui lui a permis d'améliorer ses principaux produits, tels que les bilans énergétiques, et d'autres encore.

25. Entre autres exemples, on peut citer la collaboration bilatérale que le Centre a noué avec le Brésil, l'Inde et l'Indonésie, ainsi que les programmes régionaux spécialisés mis en place avec les pays d'Afrique subsaharienne et avec les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale. Les pays ont continué à faire preuve d'un intérêt marqué pour l'assistance proposée par l'Agence en matière de données relatives à l'énergie et de statistiques de l'énergie, ce qui l'a conduite à renforcer les liens avec ses partenaires, dont la Division de statistique, la Commission africaine de l'énergie, Eurostat, l'Organisation latino-américaine de l'énergie et l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique, en ce qui concerne le renforcement de la coopération dans les domaines de la conception d'informations relatives à l'énergie, de la collecte des données et de la formation et la poursuite des investissements dans des produits et des outils nouveaux (organisation d'ateliers en ligne et de webinaires, traduction de manuels, etc.).

26. Face à l'évolution du paysage énergétique mondial, l'Agence a amélioré plusieurs de ses mécanismes de communication de l'information, notamment le registre des importations de pétrole brut, les questionnaires annuels sur les carburants, qui couvrent désormais l'hydrogène, et le questionnaire sur les données relatives à l'utilisation finale, qui comprend des données sur les technologies émergentes et une plus grande ventilation des catégories de services. Elle a élargi ses contributions en y ajoutant des données sur la sécurité énergétique, le genre, l'efficacité énergétique et les prix de l'énergie finale ; a poursuivi ses travaux intéressants les objectifs de développement durable, plus particulièrement les cibles 7.2 et 7.3 ; a augmenté la granularité de l'information au moyen, par exemple, d'indicateurs en temps réel sur l'électricité et le carbone ; a élargi ses travaux sur les données relatives à l'exposition aux conditions météorologiques et climatiques pour l'analyse énergétique.

27. L'Agence s'est également efforcée de sensibiliser les membres aux avantages de l'utilisation des microdonnées administratives, en partenariat avec la Commission économique pour l'Europe et Eurostat. Parallèlement, elle a investi dans une modernisation majeure de sa propre infrastructure de gestion et de diffusion des données, en vue d'optimiser les processus internes de traitement et de validation des données et d'améliorer l'accessibilité des données pour les utilisateurs.

III. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

28. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.